



ASSEMBLÉE NATIONALE

13ème législature

PAC

Question au Gouvernement n° 1021

Texte de la question

BILAN DE LA POLITIQUE AGRICOLE COMMUNE

M. le président. La parole est à Catherine Vautrin, pour le groupe de l'Union pour un mouvement populaire.

Mme Catherine Vautrin. Monsieur le ministre de l'agriculture et de la pêche, vous travaillez actuellement à la mise en oeuvre des mesures découlant du bilan de la politique agricole commune, mesures très attendues par les agriculteurs français, quel que soit le secteur de production.

Chacun sait qu'il faut anticiper et préparer l'échéance de 2012 ; chacun a le souci de maintenir l'équilibre des filières. Les choix qui seront faits sont extrêmement importants, et c'est la " ferme France ", dans sa totalité, qui est aujourd'hui inquiète.

Des décisions qui seront prises dépend l'avenir de certaines filières - je pense notamment à la luzerne déshydratée, complément indispensable d'une politique de culture en plein champ dans les zones céréalières. Nombreux sont aujourd'hui les agriculteurs inquiets pour leur activité, pour leurs revenus et pour notre économie en milieu rural. Nombreux également sont les jeunes qui se demandent s'il faut encore s'engager sur cette voie. Vous avez à plusieurs reprises exprimé votre volonté d'une PAC plus préventive, plus équitable et plus durable. Ma question est donc double : quelle suite entendez-vous donner à ce bilan de santé ? quels encouragements pouvez-vous adresser aux filières qui font la richesse de l'agriculture française ? (*Applaudissements sur les bancs du groupe UMP.*)

M. le président. La parole est à M. Michel Barnier, ministre de l'agriculture et de la pêche.

M. Michel Barnier, *ministre de l'agriculture et de la pêche*. Madame Vautrin, dans la crise actuelle qui bouscule tous les secteurs, l'agriculture et l'agroalimentaire - soit 1,5 million d'emplois dans notre pays - ne sont pas épargnés. Malgré tout, ils tiennent le coup. D'abord parce qu'ils répondent à un besoin vital et produisent pour nourrir l'ensemble de la société ; ensuite parce que - cela mérite d'être salué - ces secteurs sont parmi ceux qui se sont le mieux adaptés et modernisés depuis vingt ans ; ils tiennent le coup enfin grâce à une politique publique, la politique agricole commune. C'est cette politique, la première politique européenne, qu'il faut préserver, avec ses règles et son mode de gouvernance, et le Président de la République rappellera demain, en Maine-et-Loire, combien nous y sommes attachés.

Nous devons pour cela nous préparer à mener dans les prochaines semaines un débat difficile avec nos partenaires. L'enjeu est de rendre, après 2012, cette politique plus juste, plus durable et plus préventive.

D'ici là, j'aurai l'occasion, dès lundi prochain, d'adapter cette politique en France pour la rendre immédiatement plus juste, plus durable et plus préventive.

M. Jean Glavany. Il aurait fallu le faire depuis des années !

M. Michel Barnier, *ministre de l'agriculture*. Nous allons procéder à des réorientations et à des rééquilibrages, en créant notamment, comme l'a demandé le chef de l'État, une prime à l'herbe.

M. Jean-Paul Bacquet. Très bien ! Vive les vaches allaitantes du Cantal !

M. Michel Barnier, *ministre de l'agriculture*. Nous créerons aussi un système d'assurance visant à la fois à préserver les exploitations agricoles les moins bien protégées et les plus vulnérables face aux risques climatiques et sanitaires et à sauver certaines filières. Vous avez parlé de la luzerne déshydratée ; je veux aussi parler de la filière ovine, que je ne laisserai pas tomber (*Approbations sur plusieurs bancs du groupe UMP*), pas plus que je ne laisserai tomber certaines régions défavorisées.

Voilà quelques-unes des orientations qui présideront aux décisions que le Gouvernement annoncera lundi prochain, au terme d'une très longue concertation. J'en informerai chacune et chacun d'entre vous. Sachez d'emblée que l'objectif est de prendre des mesures équitables et raisonnables qui fassent que la PAC soit perçue comme légitime et nécessaire. (*Applaudissements sur les bancs du groupe UMP.*)

Données clés

Auteur : [Mme Catherine Vautrin](#)

Circonscription : Marne (2^e circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question au Gouvernement

Numéro de la question : 1021

Rubrique : Agriculture

Ministère interrogé : Agriculture et pêche

Ministère attributaire : Agriculture et pêche

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 19 février 2009

La question a été posée au Gouvernement en séance, parue dans le journal officiel le 19 février 2009